



Grâce aux outils PRISMO, elle peut auditer ses compétences et forces de personnalité disponibles en interne pour favoriser la mobilité interne. Ou rechercher de nouveaux talents directement depuis l'app PRISMO.

Quel est l'intérêt de cet outil dans le cadre d'un recrutement ?

Il permet de préqualifier des profils. Une entreprise peut proposer à des candidats de compléter leur Prisme. Le rapport leur donnera un scoring et un taux de matching liés aux aptitudes, à l'expérience, la formation et la personnalité. L'intervention humaine reste indispensable. C'est une aide à la prise de décision.

Comment va évoluer le Prisme ?

Courant 2020, nous allons proposer une certification des données liées au Prisme. Les candidats pourront par exemple déclarer une aptitude et apporter une preuve certifiée de celle-ci (diplôme, bilan de compétences...). Grâce à la technologie blockchain, nous serons en mesure d'assurer la véracité, la traçabilité et l'inviolabilité du document.

En savoir plus : découvrez Prismo et l'outil prisme : www.corporate.prismo.io

La start-up Annécienne PRISMO propose un outil de recrutement permettant aux candidats, comme aux entreprises, de se présenter sous leur véritable jour : celui de leur comportement, de leur personnalité et de leurs aptitudes techniques. Thomas Bonnefoy, Président Co-Fondateur et un des quatre associés de PRISMO, détaille sa solution.

En quoi consiste PRISMO ?

C'est une application web qui permet aux candidats de réaliser leur "Prisme" : leur profil professionnel. Il s'agit d'une projection de ce qu'ils sont, ce qu'ils sont capables de faire et ce qu'ils souhaitent devenir. Pour cela, nous les aidons à traduire leurs expériences et leurs formations en compétences et aptitudes. Ils mettent également en valeur leurs forces de personnalité via un questionnaire de psychologie positive et une évaluation de comportement et d'aptitude. Grâce au Prisme, le candidat dispose d'une vitrine en ligne, valorisant son capital humain.

Le Prisme remplace le CV ?

Il est compliqué de remplacer un standard comme le CV. En revanche, le Prisme s'intègre dans le CV, sous forme de lien et vient compléter la candidature dans le cadre d'un process de recrutement. C'est un profil professionnel de référence, reconnu par les acteurs de l'emploi, et notamment référencé sur l'Employ Store de Pôle Emploi.

«*Sa vitrine est le reflet de ce que ses collaborateurs vivent et perçoivent.*»

Que proposez-vous aux entreprises ?

L'entreprise peut proposer à ses collaborateurs de construire leur Prisme. L'addition de ces profils collaborateurs permet de créer la page et le Prisme de l'entreprise. Ainsi, elle se présente sous ce qu'elle est vraiment et non sous couvert d'une communication décidée par le CODIR. Sa vitrine est le reflet de ce que ses collaborateurs vivent et perçoivent.

© DR